



N° 140 /DCTP/SPV/BPH_SSI

Rabat, le

31 JAN 2005

ATTESTATION

Le Directeur de la Protection des Végétaux des Contrôles Techniques et de la Répression des Fraudes atteste que le produit à usage agricole **TONOFOL** à base de:

Eléments	p/p	p/v
Azote	15%	21,75%
Manganèse	5%	7,25%
Zinc	10%	14,5%

n'est pas soumis à la législation sur les pesticides actuellement en vigueur au Maroc.

Cette attestation est délivrée à la société **ALFACHIMIE** 215, Bd Abdellah Ben Yacine Casablanca, pour servir et valoir ce que de droit.

P. Directeur de la Protection des
Végétaux des Contrôles Techniques et
de la Répression des Fraudes
Le Chef de Service des Contrôles
Techniques

Signé: M. CHOUIBANI